



COMMISSION DE DISCIPLINE

IMPORTANT

Dorénavant ce procès-verbal ne paraîtra plus sur le Journal Foot.
En effet, à compter du 1^{er} janvier 2023 le procès-verbal de la Commission Disciplinaire paraîtra uniquement sur FootClubs, il regroupera les convocations, les demandes de rapport, les éventuels dossiers en instruction et les comptes-rendus des auditions.